

SANTÉ : Une prime de 1000 € pour les personnels de santé ?

Le président du [DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE](#) / T : 02.99.02.40.00 Jean-Luc Chenut souhaite débloquer un fonds de 5 millions d'euros, qui permettra le versement d'une prime de 1000 euros à 5000 personnes parmi les "personnels des services d'aide à domicile, des établissements d'accueil pour personnes âgées et handicapées non médicalisés, des structures dédiées à la protection de l'enfance ainsi que les accueillants familiaux". Il s'agit ici de travailleurs n'ayant pas pu bénéficier d'une prime de l'État. www.ille-et-vilaine.fr